

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

1) Type de procédure : Marché à procédure adaptée (< 90 K€ HT).

La présente consultation est passée sous la forme d'un marché à procédure adaptée en application de l'article L2123-1 de l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la Commande Publique et des articles R2123-1 à R2123-8 du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 modifié portant partie réglementaire du Code de la Commande Publique.

2) Centre INRAE de rattachement : Centre Bretagne-Normandie

3) Unité : 0116 SDAR

4) Caractéristiques du besoin :

La consultation a pour objet Contrôle réglementaire et de maintenance des portes, des portails automatiques et des barrières levantes du Centre INRAE Bretagne-Normandie

Allotissement :

La présente consultation ne peut pas être décomposée en lots d'un point de vue technique, au sens de l'article L. 2113-10 de l'ordonnance 2018-1074 du 26 novembre 2018 du Code de la Commande Publique.

Lieu d'exécution : Ille et vilaine et Finistère

5) Date prévisionnelle d'exécution : 01/01/2027

6) Durée prévisionnelle d'exécution : 12 mois reconductible 3 fois

7) Négociation :

INRAE se réserve la possibilité de négocier aux conditions fixées dans le Règlement de Consultation. Le représentant du pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation.

Aucune négociation ne sera engagée avec les candidats ayant déposé une offre inappropriée au sens de l'article L. 2152-1 ou anormalement basse au sens de l'article L. 2152-4 du décret 2018-1075 du 3-12-2018.

8) Adresse où l'on peut retirer un dossier :

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) peut être téléchargé gratuitement sur le profil d'acheteur de INRAE, à savoir la Plateforme des Achats de l'Etat à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr>.

9) Date limite de remise des offres: 27/11/2026 à 12h00.

10) Critères de sélection :

Critère	Pondération
Valeur technique	50%
<u>Sous critère 1 :</u> Qualification minimale des techniciens qui opéreront sur les équipements et les installations	10%
<u>Sous critère 2 :</u> Nombre d'heures prévues pour les contrôles réglementaires	5%
<u>Sous critère 3 :</u> Nombre d'heures prévues pour la maintenance	5%
<u>Sous critère 4 :</u> Moyens en termes d'encadrement technique des techniciens pour ces sites	5%
<u>Sous critère 5 :</u> Moyens en personnel de maintenance affecté continuellement sur le département pendant la période 8-17h en semaine	5%
<u>Sous critère 6 :</u> Moyens permettant la traçabilité des interventions – Processus d'intervention suite à appel	5%
<u>Sous critère 7:</u> Moyens du central d'appel vers lequel sont dirigés les appels et moyens de communication des techniciens.	5%
<u>Sous critère 8:</u> Indications concernant, l'importance et l'étendue du stock de pièces détachées sur le département	5%
<u>Sous critère 9:</u> Situation géographique des antennes d'intervention au niveau du département par rapport aux sites concernés	5%
Prix	45%
Performances en matière de protection de l'environnement	5%
<u>Sous-critère 1 :</u> Certification ou non de l'entreprise norme ISO 14001 (Centres de services – maintenance + Centres de production)	3%
<u>Sous-critère 2 :</u> Moyens et engagements pris par l'entreprise en matière de respect de l'environnement et de traitement des déchets	2%

11) Délai de validité des offres : 90jours

12) Contact :

L'entrepreneur a la possibilité de réaliser une visite des installations avant remise de son offre en prenant rendez-vous avec :

- Monsieur QUEMENEUR Alphonse au 06.18.07.03.83 pour les installations d'Ille et Vilaine (35)
- Monsieur LEGUEN Christophe au 06 16 15 02 61 pour les installations du Finistère (29)
